

Photo Aubréville.

Guyane. Forêt marécageuse à *Pterocarpus*.

SUR LA VALEUR DES NOMS VERNACULAIRES DES PLANTES EN GUYANE FRANÇAISE

par R. A. A. OLDEMAN,
chargé de recherches au Centre ORSTOM de Cayenne.

SUMMARY

NOTES ON THE VALUE OF VERNACULAR NAMES IN FRENCH GUYANA

The author deals with the problem of the use of vernacular names for identifying trees in French Guyana. One must take account of the languages and dialects employed, the evolution of spoken language, and spelling. It is also necessary to realize that in a vernacular language, a plant is designated by a name corresponding to certain criteria which bear no relation to the scientific concept of the species. Botanical verification, with reference to the scientific description of a flora, is therefore essential.

RESUMEN

ACERCA DEL VALOR DE LAS DENOMINACIONES VERNÁCULAS EN LA GUAYANA FRANCESA

El autor examina el problema de la utilización de las denominaciones vernáculos para la identificación de los árboles en la Guayana Francesa.

Es conveniente tener en cuenta, a este respecto, las lenguas y dialectos empleados, la evolución de la lengua hablada y de la ortografía. También es preciso tener en cuenta que en un lengua vernacular, un vegetal es designado por una denominación que corresponde a ciertos criterios que no guardan ninguna relación con la noción científica de la especie.

Una verificación botánica será indispensable, tomando como base la descripción científica de una flora.

Celui qui s'intéresse à la végétation d'un pays cherche tout d'abord à se procurer une Flore de la région, lui permettant de déterminer les plantes qu'il y trouve. Mais s'il veut travailler dans l'autre sens, c'est-à-dire s'il est à la recherche de certains végétaux d'un intérêt spécial ou s'il veut identifier les plantes « par traduction de noms », il se fait accompagner sur le terrain par un guide local « qui connaît les plantes », et qui est capable d'en donner les noms vernaculaires.

Pour certaines régions cette méthode donne de très bons résultats, et on a l'habitude de dire que les noms vernaculaires y sont très précis. Pour d'autres régions, parmi lesquelles figurent les Guyanes en général, et la Guyane Française en

particulier, on se plaint souvent du caractère douteux des noms dont se servent les habitants pour indiquer les végétaux qui les entourent.

Or, en analysant les imprécisions des noms vernaculaires guyanais, il apparaît que les sources d'erreurs peuvent être considérées comme des conséquences de quelques facteurs historiques et locaux. On arrive ainsi à concevoir un « mode d'emploi » pour ces noms, permettant d'obtenir des renseignements en nombre limité, mais sûrs, et de stipuler le genre d'information que de tels noms ne peuvent pas fournir. Nous essaierons dans ce qui suit de décrire aussi exactement que possible la manière d'interpréter un nom vernaculaire guyanais.

A. LES LANGUES ET LES PATOIS

En Guyane Française il faut tenir compte des langues différentes que l'on parle, qui vont du taki-taki du Maroni et du créole aux langues des tribus indiennes. Pour interpréter correctement les mots du premier groupe de langues, il faut déjà avoir des notions sur au moins trois langues européennes : le français, l'anglais et le hollandais : en effet le taki-taki dérive des deux dernières langues tandis que le créole utilise surtout des mots français déformés, et des mots de vieux français.

Pour les langues indiennes, il est très difficile de les apprendre à cause du petit nombre de personnes qui les parle, de l'évolution très rapide de ces langues (cf. GURFFY, 1958) et de la réticence que montrent les Indiens quand il s'agit de divulguer les noms des plantes — un nom, selon leur conception de la vie, est un moyen d'exercer un pouvoir magique sur l'objet dénommé et il est dangereux de le diffuser.

En général on ne relie donc pas les noms indiens, et on se limite à considérer les noms en créole et en taki-taki (parlé sur les Paramacca, les Saramacca, les Bosch et les Boni). Il est toujours intéressant de comparer de tels noms dans les différentes langues : pendant une prospection en forêt on nous a donné par exemple, le nom créole « bois-pomme », inconnu dans la littérature ; dans LINDEMAN et MENNEGA (1963) on trouve le nom taki-taki « apra-oedoe » (oedoe = wood (angl.) = hout (holl.) = bois (franç.) et apra = appel (holl.) = apple (angl.) = pomme (franç.)). En effet, il s'agissait d'une *Pouteria* comme l'indiquaient LINDEMAN et MENNEGA. Bien entendu, une telle traduction doit toujours aller de pair avec une vérification botanique, même si ce n'est que par comparaison de feuilles avec la description d'une Flore.

Dans le tableau 1 nous avons réuni quelques autres termes qui permettent de comparer un assez grand nombre de noms vernaculaires guyanais.

S'il est habituel et souvent avantageux de

comparer entre eux les noms taki-taki et les noms créoles utilisés respectivement dans la région du Maroni et dans le reste de la Guyane Française, on se rend généralement moins bien compte des différences de dénomination entre les différents patois créoles, provoquées par l'isolement considérable des communes de l'intérieur dépourvues de liaisons routières (*).

En principe, il faut toujours faire comme si un nom vernaculaire, entendu chez des gens de telle commune, était nouveau et ne correspondait pas au même nom utilisé ailleurs. Très souvent, en effet, des questions de synonymie et d'homonymie doivent être résolues.

Il va de soi que la synonymie n'est pas nécessairement gênante, et qu'elle est même souvent avantageuse. Il existe un arbre, par exemple, qui s'appelle « bois de vin » ou « bois divin » à Régina et « kwaipo » à Kaw (deux communes distantes d'à peine 25 km à vol d'oiseau). Aucun de ces noms de patois créole n'était connu dans la littérature ; ce n'est qu'après une sortie avec un jeune homme ayant vécu sur le Maroni, qui l'appelaient « lakassi » en langue taki-taki, que nous avons pu identifier la plante comme *Caraiapa densifolia* Mart. (Guttiferae). Pour enregistrer les cas de synonymie il est utile de noter l'origine du guide, ce qui implique l'endroit d'où vient le nom relevé.

C'est l'homonymie d'arbres différents à des endroits différents qui demande une vigilance continue, et qui risque d'être à l'origine d'un grand nombre d'erreurs d'identification. Encore plus que la synonymie, elle nécessite une annotation très soignée des noms vernaculaires et une vérification consciencieuse à l'aide de Flores.

Ainsi NORMAND, en voyage d'études en Guyane, préleva sur l'Orapu des échantillons d'un arbre

(*) Nous ne parlons ici que de termes différents ; pour une prononciation différente voir c.

TABLE 1

Quelques termes de langues différentes

Taki-Taki	Prononciation française	Anglais	Hollandais	Français	Créole
bergi	(bergui)	--	berg	montagne	montagne
blaka } baska }	—	black	—	noir	noi'
boesi	(bousi)	bush	bos	{ bois } { forêt }	souvent : sauvage
egron	(égronne)	high ground ?	? { hooggrond } ? { berggrond } ?	montagne	montagne
geri	(gueri)	—	geel	jaune	jaune
man -	(manne -)	man	man	mâle	{ mâle } { l'homme }
oedoe	(oudou)	wood	hout	bois	{ bois } { arbre }
redi	—	red	—	rouge	rouge
watra	—	water	water	eau	souvent : marécage
weti	—	white	wit	blanc	blanc

qui s'appelle en créole « achiwa ». Il s'agissait clairement d'une *Vochysiacea*. Peu de temps après nous prélevâmes sur l'Oyapock des échantillons parmi lesquels se trouvent deux « achiwa » différentes, l'une une *Vochysiacea* qui ne correspondait pas du tout à celle de NORMAND et l'autre un petit arbre du sous-bois que nous n'avons pas pu identifier, mais qui n'était certainement pas une *Vochysiacea*. Aucune des « achiwa » récoltées n'était en outre conforme à l'« achiwa » signalée dans BÉNA (1960) et qui serait *Vochysia guianensis* Aubl.

Un cas pareil se présente pour le « cacao-sauvage » à Saül c'est le nom de *Theobroma speciosum* Spreng., qui s'appelle « cacao-macaque » sur le Maroni et sur l'Oyapock, tandis que sur ces rivières, le nom de « cacao-sauvage » est réservé à *Bombax aquaticum* (Aubl.) K. Schum (*).

Outre les synonymes et les homonymes, il y a encore les noms locaux isolés pour des plantes qui sont localement abondantes, comme une *Cordia* à Saül que l'on appelle « cèdre-sam », et que nous n'avons trouvée qu'à Saül, où elle est très commune. Ce nom vernaculaire n'existe nulle part ailleurs, ni pour des *Cordia*, ni pour d'autres espèces, mais elle ajoute cependant à la confusion (voir D.).

Pour l'interprétation des noms vernaculaires il faut donc d'abord tenir compte non

pas seulement des langues mais encore des patois différents.



En forêt, près de Saint-Laurent-du-Maroni,
Ebène vert dont le diamètre atteint 1,50 m.

Photo Grivaz.

(*) Il est dès maintenant à signaler que nous présentons le problème de façon simplifiée, car il est peu probable que ces noms vernaculaires correspondent exactement à une espèce (voir plus loin, D.).

B. L'ÉVOLUTION DE LA LANGUE PARLÉE

Comme les noms vernaculaires ne constituent que l'expression orale d'une partie de la mémoire collective non écrite et transmise de génération en génération, il n'est pas étonnant que, outre une synonymie et une homonymie liées à l'endroit, il existe dans le temps les mêmes phénomènes que dans l'espace, et donc des noms qui, prononcés par un vieillard, désignent d'autres plantes que s'ils sont donnés par un jeune habitant. Pour ce dernier la plante qui portait un tel nom originellement en a reçu un autre depuis.

Cordia tetrandra Aubl., par exemple, est généralement connue sous le nom de « lamoussé ». Les habitants âgés ou vivant dans un endroit isolé, ainsi que les Saramacca, nous le désignent par contre comme « tétémedare », tandis que pour eux la « lamoussé » est un autre arbre qui n'est certainement pas une *Cordia*.

Ce phénomène explique pourquoi les listes des

noms vernaculaires sont rapidement périmées. Avec le livre de DEVEZ, qui date de 1932, il est déjà difficile, à l'heure actuelle, d'identifier les plantes de la Guyane Française. Il est probable que ce livre a été valable à l'époque de son édition et qu'il a perdu beaucoup de sa valeur à cause des phénomènes exposés ci-dessus.

Il va de soi qu'il y a une relation entre l'homonymie et la synonymie « géographiques » et les mêmes notions dans le temps ; elles sont liées entre elles par le degré de traditionalisme d'une population, qui, à son tour dépend peut-être du degré d'isolement. Ainsi il semble que les noms en taki-taki (employés par les Boni, les Bosch, les Saramacca) aient moins changé que ceux des Créoles.

En notant un non vernaculaire on doit donc ajouter s'il est récent ou périmé, par exemple en évaluant l'âge du guide.

C. L'ORTHOGRAPHE

Les noms vernaculaires, originellement, ne sont pas des mots écrits, et ce n'est que par l'effort d'observateurs lettrés que ces noms sont arrivés dans la littérature.

Les guides, qui dictent les noms locaux des plantes, créent, dès qu'ils les prononcent, une première source d'erreurs qui se manifestent dans l'orthographe, car ces noms ne se prononcent pas pareillement dans toutes les régions. Un Bosch nous désigna, par exemple, un arbre comme

« pédiékou ». Le nom taki-taki retrouvé dans LINDEMAN et MENNEGA (1963) était « pégrékou » et l'examen des feuilles et des branches de la plante nous confirma qu'il s'agissait en effet d'un *Xylopia*, et qu'il n'était donc pas question de deux noms vernaculaires différents, mais de deux modes de prononciation. On nous affirma plus tard que le patois Bosch est plus doux que le taki-taki courant.

La deuxième source d'erreurs d'orthographe est la nationalité des observateurs scientifiques.

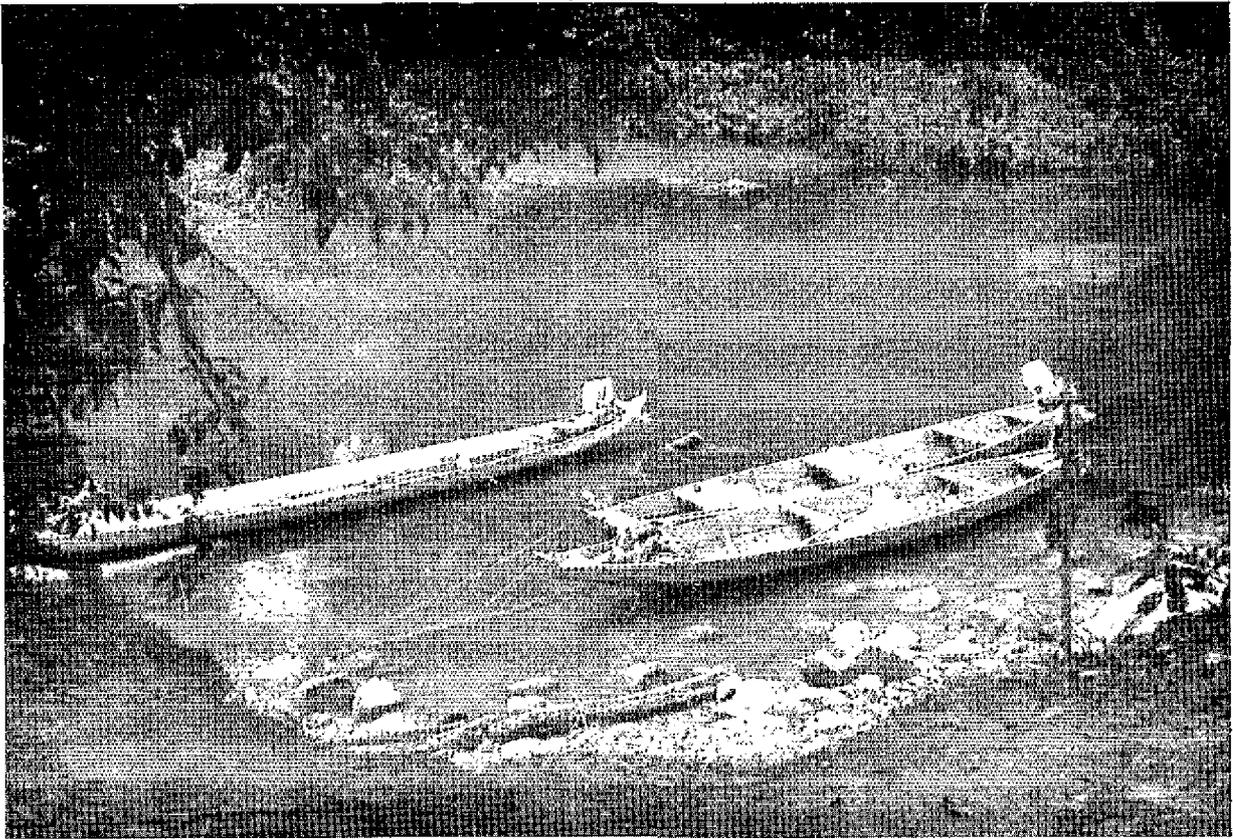
Là où un Français écrit « oudou », un Anglais écrira « oodoo », un Allemand « udu » et un Hollandais « oedoe ». A vrai dire, le nom « pégrékou », cité plus haut, est orthographié « pegrekoe » par LINDEMAN et MENNEGA.

Contrairement à ce qui se passe en Afrique, où deux noms vernaculaires dans une même langue ne se distinguent souvent que par des nuances d'accent ou de prononciation (*broutou*, *djroutou*



Sous-bois de forêt inondée ;
rive droite
du fleuve Sinnamary.

Photo Normand.



Rivière Comté -- Degrad Etienne.

Photo Normand.

et *djroulou* chez les Kroumen en Côte-d'Ivoire désignent par exemple trois espèces totalement différentes), on peut généralement rapprocher les noms vernaculaires guyanais à prononciation et orthographe pas trop différentes.

En recherchant un nom vernaculaire dans une liste alphabétique on a donc intérêt à chercher sous des lettres différentes (par exemple b, p et v

ou d et t), même si l'on croit avoir compris l'un d'eux seulement : on retrouve l'« apaasa » des Bosch sous « abrasa » en taki-taki (*Ficus*) et « Ichô-bœuf » (*Eriotheca sp.* ; Régina) sera noté par un Français comme « cœur de bœuf ». Enfin il y a des inversions : le « franc-grignon » des Créoles (voir ci-après) se retrouve dans BÉNA (1960) comme « grignon franc ».

D. LA CORRÉLATION ENTRE LES NOMS VERNACULAIRES ET SCIENTIFIQUES

Pour définir la corrélation entre noms vernaculaires et noms scientifiques il faut d'abord comprendre que la « qualité » de plante, dont parle le Guyanais, ne correspond pas du tout au concept scientifique de l'« espèce », ni à un autre taxon.

Une « qualité » de plante, c'est l'ensemble de tous les végétaux utilisables pour un travail précis, et qui ont en commun quelques caractères faciles à reconnaître sur le terrain. Un tel ensemble n'est donc presque jamais caractérisé par ses fleurs. On le « reconnaît » par exemple par son aptitude à la construction de carbets, une certaine couleur d'écorce, la présence de latex ou d'« acaba » (= contreforts), un bois odorant, etc., etc... Une « qualité »

se trouve souvent divisée en d'autres « qualités » ; c'est intentionnellement que nous n'écrivons pas « sous-qualités », car la division n'est ni analytique ni consciente, elle provient d'un processus archaïque créateur de langue et non de la pensée scientifique.

Nous pouvons citer le « mahot », qui groupe des *ESCHWEILERA*, des *COURATARI*, des *STERCULIA*, des *BOMBACONSIS*, des *ERIOTHECA* et peut-être encore des représentants d'autres genres (NORMAND, 1965). Tous ces arbres possèdent une écorce qui se détache en longues bandes textiles aptes à servir de corde. La subdivision en « mahot blanc », « mahot noir », « mahot cochon », « mahot cigare », « mahot caca », etc., repose sur des caractères

spectaculaires du tronc : bois, écorce, contreforts, pneumatophores, etc...

Il est facile de voir qu'un tel mode de dénomination a peu de points en commun avec la phytotaxonomie, et qu'il faut faire preuve d'une extrême prudence en recherchant les correspondances entre les deux nomenclatures. Là encore, il faut se persuader que les guides locaux, même s'ils connaissent très bien les plantes, ne sont d'aucun secours pour analyser leurs différences, parce que le processus de reconnaissance — c'est-à-dire de synthèse des observations — se poursuit également sur un niveau subconscient. Ils ne perçoivent que l'ensemble des caractères et y mettent plusieurs noms presque automatiquement jusqu'à ce qu'un nom qu'ils « sentent » correct soit prononcé (*).

Cependant, il semble qu'une partie des « qualités » corresponde, *grosso modo*, à des *taxa* botaniques. A titre d'exemple nous considérons le « cèdre » (créole), « pisi » ou « apisi » (taki-taki). Cette « qualité » comprend aujourd'hui (cf. NORMAND, 1965) la plupart des espèces qui constituent la famille botanique des LAURACEAE, et les deux unités se trouvent donc à peu près à un même niveau. Les précisions du nom vernaculaire comme « cèdre blanc » (= weti-apsi), « cèdre noir » (= blaka-apsi) etc., indiquent ici des groupes d'une étendue très variable qui ne correspondent ni aux genres ni aux espèces, de sorte que seul le nom « cèdre » est apte à fournir au botaniste un renseignement assez précis quoique limité. Mais, dans les *Lauraceae* il y a une seule espèce dénommée « franc-grignon » (créole) ou « wana » (taki-taki). Cet arbre (*Ocotea*

rubra Mez) est très précieux pour le Guyanais en ce qu'il l'emporte sur presque tous les autres s'il s'agit de fabriquer la coque d'un canot. Les « grignon fou » ou « kwalli » au contraire, sont des *Vochystaceae*, et « wanakwalli » correspond à plusieurs espèces botaniques (NORMAND, 1965). En outre, il y a le cas déjà cité de « cèdre-sam » à Saül, arbre qui n'est pas une *Lauraceae* mais une *Boraginaceae*. Mais ce dernier nom vernaculaire est un cas isolé constituant une homonymie géographique exceptionnelle.

Un piège à signaler est encore la conformité fallacieuse qui existe entre certains noms locaux et quelques noms vernaculaires européens : nous venons de rencontrer le « cèdre » guyanais qui n'a rien à voir avec le genre *Cedrus* et il y a par exemple aussi l'« ébène » qui n'est pas une *Ebenaceae* mais au contraire une des espèces de *Tabebuia* (*Bignoniaceae*). Il faut se méfier de tels noms « reconnaissables » quoique le « sureau » soit bien *Sambucus canadensis* L., introduit en Guyane depuis longtemps.

Il est donc évident que les noms vernaculaires guyanais, même s'ils se ressemblent entre eux ou s'ils ressemblent aux noms « connus », n'indiquent aucune affinité botanique, et que ce n'est qu'en recherchant les correspondances fortuites entre les deux nomenclatures que l'on peut arriver à en faire la traduction, de façon toujours imparfaite. Ce travail méticuleux et de longue haleine doit mener à l'établissement de listes encyclopédiques qui reproduisent les noms vernaculaires connus, chacun suivi d'une énumération d'espèces qui y appartiennent.

E. CONCLUSION

Comment tirer le maximum de renseignements précis des noms locaux des végétaux guyanais ? C'est cette question, très importante pour tous ceux qui s'occupent régulièrement de la flore guyanaise — le forestier, le botaniste, l'agriculteur, l'exploitant de « bois de rose » et bien d'autres — que nous essaierons de résoudre à partir des considérations exposées ci-dessus.

Le problème se divise en deux : d'abord l'identification pratique à l'aide des renseignements disponibles à l'heure actuelle, ensuite la compilation d'informations scientifiques afin de mettre au point de meilleurs systèmes de comparaison entre les deux nomenclatures.

(*) Ce procédé subconscient est d'une précision admirable si l'on se rend compte du nombre de « qualités » distinguées par la synthèse de quelques observations seulement ; malheureusement ce mode de corrélation est préscientifique et donc difficilement adaptable à nos buts.

L'identification à l'heure actuelle.

Elle repose sur l'utilisation de listes de noms vernaculaires avec les « noms scientifiques correspondants ». De telles listes sont données dans la littérature (cf. BÉNA, 1960 ; LINDEMAN et MENNEGA, 1963 ; DEVEZ, 1932 ; NORMAND, 1965 ; et al.) ou se trouvent à Cayenne dans les bibliothèques de services comme l'Office National des Forêts et le Centre ORSTOM.

Sauf la publication de NORMAND (1965) elles pèchent avant tout plus ou moins par le fait que la « qualité » guyanaise y est considérée comme trop proche de l'espèce botanique, alors que ces deux notions sont distinctes, ainsi qu'il a été dit plus haut. Il est donc, dans un très grand nombre de cas, impossible de donner un seul « nom scientifique correspondant au nom vernaculaire ». Pour éviter des erreurs, il est indispensable pour qui désire identifier des plantes guyanaises par la voie des noms vernaculaires, de récolter au moins quelques feuilles, ou de préférence des fleurs et des fruits,

et de les comparer à la description scientifique donnée par une Flore (*).

La deuxième source d'erreurs provient surtout du manque de renseignements sur la synonymie et l'homonymie (aussi bien dans l'espace que dans le temps). Si donc la première comparaison entre la plante et la description botanique donne un résultat négatif on peut encore tenter de consulter de vieilles listes, ou de traduire le nom vernaculaire dans une autre langue du pays. Dans le cas où cela mène à un résultat il va sans dire qu'une deuxième vérification avec la Flore s'impose.

La troisième source d'erreurs est l'orthographe ; il est donc à recommander d'écrire un nom relevé de toutes les façons possibles, de préférence en français, en anglais et en hollandais, tout en n'oubliant pas de comparer aussi l'orthographe avec des lettres phonétiquement proches (t et d ; p, w, b et v ; etc.). Si l'une de ces orthographes est représentée dans les listes, il est, encore une fois, impérieusement nécessaire d'effectuer le contrôle.

Après avoir essayé l'identification selon ces méthodes, il est possible d'arriver ou bien à un résultat positif (détermination du nom scientifique) ou bien à deux résultats négatifs différents :

— le nom vernaculaire figure, dans une forme ou dans une autre, sur les listes, mais aucune des espèces « correspondantes » n'est conforme à la plante trouvée. Dans ce cas il s'agit d'un homonyme, et il est important de récolter assez de matériel pour permettre l'identification botanique du végétal en question. C'est ce résultat, auquel on arrive souvent, qui est à la base de nombreuses erreurs dues à l'omission d'une vérification botanique.

— Le nom vernaculaire relevé ne figure sur aucune liste ; il s'agit probablement d'un nom inconnu et dans ce cas également il est important de récolter du matériel qui permet une détermination scientifique.

Il va de soi que, parfois, il faut attribuer un résultat négatif à une erreur d'identification de la part du guide, mais c'est chose relativement rare

si l'on choisit bien son homme et si l'on ne lui impose pas de mettre un nom sur chaque plante, surtout lorsqu'il hésite.

En agissant comme il est exposé ci-dessus on arrive à des identifications en nombre limité, mais on obtient des renseignements sûrs.

La compilation d'informations.

La compilation de renseignements sur les noms vernaculaires et leur rapport aux espèces scientifiques se fait en principe comme l'identification à l'usage pratique décrite ci-dessus, mais avec cette différence qu'elle est effectuée par un botaniste, c'est-à-dire dans le seul but de connaître, de décrire et de mieux comprendre la végétation entière, sans arrière-pensée technique ou commerciale.

Pendant les prospections botaniques, effectuées de façon systématique pour couvrir la Guyane d'un réseau d'observations, les noms vernaculaires des plantes devraient être soigneusement notés avec l'âge et l'origine du guide local. En outre, la vérification scientifique est assurée par la récolte d'échantillons d'herbier sur la plante en question ou par le prélèvement de graines, boutures ou plantules qui permettent de la mettre en collection vivante (Jardin Botanique).

En travaillant de cette façon on s'assure d'une référence inaltérable (herbier) et de la possibilité d'observer la vie de la plante (Jardin Botanique) ; l'idéal étant de lier étroitement ces deux procédés.

Il serait très utile que toute personne qui s'occupe des plantes guyanaises d'une façon ou d'une autre fasse ainsi l'herbier des végétaux qui lui posent des problèmes d'identification ; malheureusement peu de gens savent que, sauf pour de grandes collections, l'établissement d'un herbier est facile à réaliser et prend peu de temps ; il suffit d'y consacrer quelques quarts d'heures de loisir pour participer d'une façon très valable à la documentation sur les plantes du département.

Pour propager l'idée d'une telle assistance par des amateurs, le Centre ORSTOM de Cayenne a rédigé une note ronéotypée qui leur donne des conseils pour l'établissement d'une petite collection d'herbier. Cette note est à la disposition des intéressés, qui peuvent en obtenir un exemplaire gratuit en s'adressant au Centre ORSTOM de Cayenne.

(*) Quoique la flore de la Guyane ne soit pas encore complètement connue, il faut cependant considérer cette méthode comme la plus efficace d'aujourd'hui.

BIBLIOGRAPHIE

- BÉNA, 1960. — Essences forestières de Guyane ; Imprim. Nat., Paris.
DEVEZ, 1932. — Les plantes utiles et les bois industriels de la Guyane ; Soc. d'Ed. Géogr., Marit. et Colon., Paris.
GUPPY, 1958. — Wai-wai, through the forests north of the Amazon ; Penguinbooks, 1650, Londres.
LINDEMAN et MENNEGA, 1963. — Bomenboek voor Suriname ; Dienst's Lands Bosbeheer, Paramaribo.
NORMAND, 1965. — Identification des principales essences forestières de la Guyane ; CTFT.
OLDEMAN, 1966. — Faire un herbier ; note ronéotypée du Centre ORSTOM de Cayenne, B. P. 165.